



Fonctionnement du CDI

publié le 24/01/2013 - mis à jour le 23/03/2020

Le CDI est ouvert tous les jours.

L'emploi du temps est affiché chaque semaine devant la porte.

L'accès est LIBRE de 13h à 13h45.[]

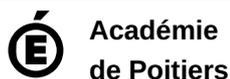
La priorité est donnée à l'accueil des classes qui viennent travailler avec leur professeur pendant leurs heures de cours.

Le CDI vous ouvre ses portes, **quand cela est possible**, pendant vos heures d'étude.

Vous pouvez venir lire, travailler, utiliser les ordinateurs (pour passer le B2i par exemple), emprunter des livres ou les feuilleter sur place.

A bientôt !

Mme Ronteix, Professeur- Documentaliste



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.